Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

13 800 collégiens tarn-et-garonnais

la réussite de vos enfants est notre priorité

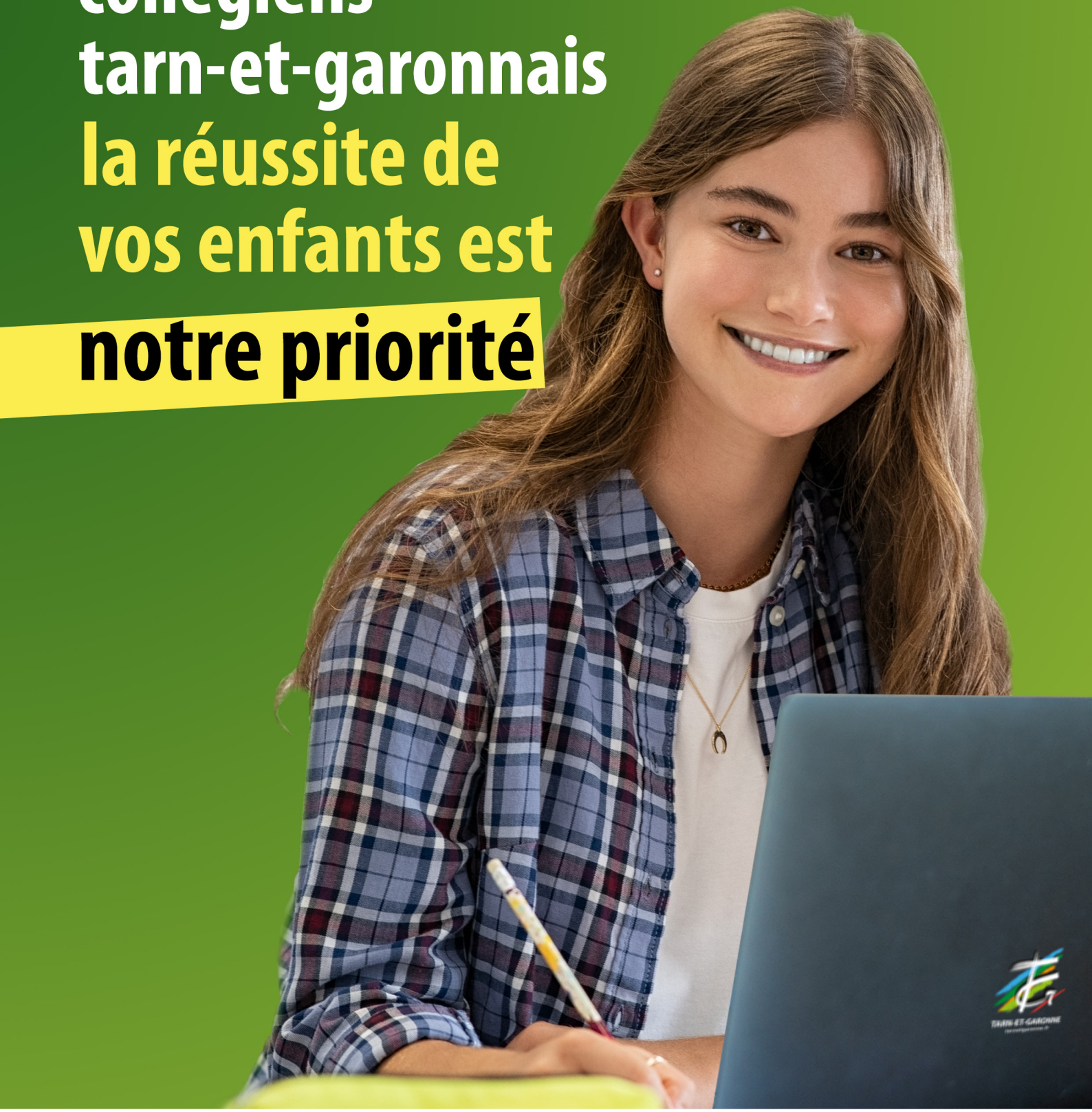

rentrée 2022 # tarnetgaronne.fr

les collèges, c'est le Conseil départemental !

Depuis les lois de décentralisation du début des années 1980, les collèges sont au cœur des missions des départements.
Le Conseil départemental assure la construction, la reconstruction et les grosses réparations des bâtiments des collèges. Il est également l'employeur des agents techniques polyvalents et a en charge le service de restauration. Il contribue enfin à l'équipement et au fonctionnement des établissements (informatique, mobilier...). Bien que cette compétence concerne principalement les **18 collèges publics**, le Département œuvre également pour les **7 collèges privés**. Pour mener à bien l'ensemble des missions qui lui sont confiées en direction des collèges, le Conseil départemental consacre **en 2022** un budget global de **18,5 millions d'€.**

extensions, constructions, installations sportives...
le plan de relance 2022 / 2028

La réussite des collégiens étant notre priorité, afin de garantir l'égalité, la qualité d'accueil et créer les conditions d'épanouissement des collégiens, le Conseil départemental a donné le coup d'envoi du déploiement d'un plan de relance en faveur des collèges, voté en juin dernier et doté de **plus de 39 millions d'€ sur 7 ans**. Parmi les actions phares : la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'investissement (PPI) avec **2 millions d'€/an consacrés aux gros travaux** de rénovation, notamment énergétique, ou de construction.

au-delà des obligations légales...
les nombreuses actions pour la réussite des collégiens

Le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne a fait le choix de développer tout un panel d'actions éducatives et culturelles qui, bien que facultatives, n'en demeurent pas moins essentielles pour l'épanouissement des collégiens tarn-et-garonnais. L'Assemblée départementale prévoit une enveloppe annuelle de plus d'**1 million d'€ pour ces actions supplémentaires.**

éducation

ordinateurs portables au service de la pédagogie

NOUVEAU

3654 micro-ordinateurs portables ont été livrés par le Département dans les collèges où ils seront déployés en fonction des besoins pédagogiques identifiés par les équipes enseignantes et certains ordinateurs pourront être prêtés aux élèves pour une utilisation à domicile. Coût global de l'opération : **1,7 million d'€,** subventionné à 70% par des fonds européens.

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT — UNION EUROPÉENNE

Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional
Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19

notre terroir **dans leurs assiettes**

Bien Manger en TARN-ET-GARONNE
du terroir dans nos assiettes

Le Conseil départemental améliore la qualité des repas distribués en développant l'approvisionnement de proximité, valorisant ainsi les produits issus de l'agriculture tarn-et-garonnaise. De nombreuses actions sont engagées dans le cadre de la démarche « *Bien Manger en Tarn-et-Garonne* » comme le plan de prévention « *moins gaspiller pour mieux manger* » ou la généralisation des « *salad'bar* » dans les cantines des collèges.

former les élèves à la **prévention** et au **secours civiques**

NOUVEAU

Le Conseil départemental soutient tous les établissements, publics et privés, pour former les collégiens à la formation de *prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)* afin qu'ils acquièrent les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours et ainsi qu'ils puissent réagir face à des situations de la vie courante : malaise, étouffement, brûlure...

prévention et cadre de vie

les protéger contre la **Covid 19**

Depuis le début de la pandémie, le Conseil départemental s'est engagé pour financer les mesures nécessaires à la protection des collégiens : **43 640 masques pour les élèves** boursiers de l'enseignement public comme du privé, et **47 880 masques pour les agents.** Les équipes techniques ont été renforcées afin d'assurer les mesures de nettoyage et désinfection imposées par les protocoles sanitaires successifs.

NOUVEAU

Devant la persistance des risques de contamination, la qualité de l'aération des locaux étant essentielle, **le Conseil départemental a décidé de doter l'ensemble des collèges d'appareils de mesure de la concentration de l'air ambiant en CO2** : 125 capteurs répartis dans les réfectoires et salles de classe des établissements, publics et privés, permettent ainsi de signaler une teneur excessive en CO2 nécessitant une aération du local. Coût total de ces équipements : **23 804 €,** avec le soutien de l'État dans le cadre du plan de relance.

culture, musique, danse, sport...

des **projets pédagogiques** largement soutenus par le Département

Le Conseil départemental subventionne les projets des équipes pédagogiques couvrant les champs les plus divers : culture, art, sport, éducation à la citoyenneté, sensibilisation à l'environnement, prévention santé... pour accompagner ces projets, le Département consacre un budget annuel de **218 000 €.** *Contact : **colleges@tarnetgaronne.fr***

prise en charge des frais de transport pour **la promotion culturelle**

Le Conseil départemental prend en charge les frais de transport des collégiens vers certains lieux culturels, manifestations, services éducatifs du Département à raison d'un **forfait de 180 €** (trajet inférieur à 100 km aller/retour) **ou de 230 €.**

*Contact : **service.culture@tarnetgaronne.fr***

MD 82 — Musée des arts de la table — Abbaye de Belleperche — espace des Augustins — Archives départementales Tarn-et-Garonne

ateliers et animations... **des services dédiés aux collégiens**

Sur réservation, la Médiathèque départementale, l'espace culturel des Augustins, le service éducatif de l'abbaye cistercienne de Belleperche, musée des arts de la table, ainsi que le service éducatif de la direction des Archives départementales **proposent gratuitement de nombreux spectacles, manifestations, ateliers, animations et activités dédiés aux collégiens**. Le Conseil départemental prend en charge le transport des élèves. *+ d'infos sur les sites : **mediatheque.tarnetgaronne.fr, espacedesaugustins.fr, musee-des-arts-de-la-table.fr** et **archives82.fr***

le Conseil départemental soutient les **séjours linguistiques, éducatifs et les classes de découverte**

Les établissements scolaires peuvent prétendre à des subventions du Conseil départemental concernant la **prise en charge des frais de séjour**, dans les conditions précisées par le *règlement départemental.* Le Département prévoit une enveloppe annuelle de **230 000 €** pour ces séjours pédagogiques.

*+ d'infos sur le site **tarnetgaronne.fr** > rubrique **mesdemarchesetdemandesdesubvention** > **classesdedecouverte***

activités sportives

favoriser l'intégration des nouveaux collégiens

Des journées d'intégration avec un programme d'activités sportives, à la base de loisirs du Tarn et de la Garonne (Saint-Nicolas-de-la-Grave), **sont proposées aux 6èmes** afin de favoriser la cohésion et le vivre-ensemble de ces nouveaux élèves des collèges (publics et privés). Ces activités, dont des olympiades sportives et des défis de coopération par équipe, ainsi que le transport sont pris en charge par le Conseil départemental.
Budget : **22 000 €/an**.

soutenir les **classes « sports », « neige »**

Socialisation, développement de l'autonomie, sensibilisation à l'environnement, découverte et pratique d'activités sportives spécifiques, le Conseil départemental aide les établissements quant à la **prise en charge des frais de séjours**.

participer à **l'apprentissage de la natation**

Le Conseil départemental participe à la mise en œuvre de l'apprentissage de la natation en versant aux collèges une **dotation pour les classes de 6ème** pour les entrées aux structures aquatiques et un **forfait de 375 €/classe de 6ème pour le transport**.
Budget annuel alloué par le Département pour le « **savoir nager** » : **55 000 €.**

permettre la pratique de l'**éducation physique et sportive**

Le Département consacre chaque année **78 000 € pour la dotation d'équipements sportifs** afin de permettre la pratique de l'EPS (panneaux de basket, handball...). Un budget qui permet également d'assurer le contrôle et la réparation des équipements. De plus, le Conseil départemental participe à hauteur de **60 000 €/an au fonctionnement** (matériel, trajets, tenues, paiement des intervenants...) et **met à disposition les éducateurs sportifs de la collectivité**. Il soutient le sport scolaire (championnats de France, l'UNSS...) et **contribue aux frais des équipements sportifs des communes** (gymnases...) avec **un budget annuel de 300 000 €.**

Contact : ***sports@tarnetgaronne.fr***

social

le Conseil départemental **complète les bourses**

Sous certaines conditions, le Département soutient les familles des collégiens domiciliées en Tarn-et-Garonne en complétant les bourses octroyées par l'Éducation nationale. *+ d'infos sur le site du Conseil départemental :* ***tarnetgaronne.fr*** *>* *rubrique* ***mesdemarchesetdemandesdesubvention*** *>* ***aideauxcollegiens***

des aides particulières pour les classes de découverte

Afin de permettre à tous de participer à ces séjours pédagogiques, le Conseil départemental attribue des aides particulières pour les familles en difficulté ainsi que des subventions exceptionnelles pour les accompagnants d'enfants en situation de handicap.
+ d'infos sur le site du Conseil départemental :
tarnetgaronne.fr *>*
rubrique ***mesdemarchesetdemandesdesubvention*** *>*
classesdedecouverte

contact : ***colleges@tarnetgaronne.fr***

TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

les 18 collèges publics du Tarn-et-Garonne
une priorité pour le Conseil départemental
zoom sur les opérations phares actées à ce jour pour la période 2022/2028

FRANÇOIS MITTERRAND
réhabilitation salle des professeurs, rénovation de façade
270 000 €

PAYS DE SERRES
réhabilitation gymnase, création CDI
900 000 €

PIERRE DARASSE
restructuration, modernisation chaufferie, extension du préau
1 160 000 €

PIERRE BAYROU
réhabilitation demi-pension, modernisation chaufferie
1 100 000 €

ANTONIN PERBOSC
travaux de sécurité, clôture, réfection de locaux
160 000 €

JEAN DE PRADES
réfection toiture bât. administratif, mise aux normes
130 000 €

PIERRE FLAMENS
réhabilitation sanitaires et demi-pension
1 200 000 €

Lauzerte
Moissac
Lafrançaise
Caussade
Saint-Antonin-Noble-Val
Valence d'Agen
Castelsarrasin
Nègrepelisse

JEAN HONORÉ FRAGONARD
modernisation chaufferie, menuiseries, verrières
1 400 000 €

Montauban
Montech
Beaumont-de-Lomagne
Labastide-Saint-Pierre
Verdun-sur-Garonne
Grisolles

AZAÑA
réfection, rénovation, façade SEGPA
51 000 €

OLYMPE DE GOUGES
création vestiaires sportifs, modernisation des menuiseries
490 000 €

INGRES
réfection mur d'enceinte, rénovation
590 000 €

JEAN JAURÈS
création abris vélos, réfection salles
147 000 €

JEAN ROSTAND
modernisation chaufferie, rénovation, réfection
476 000 €

JEAN-JACQUES ROUSSEAU
réfection toiture, extension de l'établissement
4 100 000 €

THÉODORE DESPEYROUS
modernisation chaufferie, isolation, réfection salle de classe...
436 000 €

JEAN LACAZE
modernisation chaufferie, rénovation, sécurité
440 000 €

VERCINGÉTORIX
extension, réfection sanitaires, agrandissement de la cour
3 900 000 €

SIMONE VEIL
création gymnase
3 360 000 €

Conseil départemental de Tarn-et-Garonne - communication PSAT / Franc BOUCHE - photos : CD82 / iStock - édition août 2022

TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

la réussite de vos enfants est notre priorité

rentrée 2022 # tarnetgaronne.fr